

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Sarthe  
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202504/12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation et  
d'affichage : 21/03/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers  
En exercice : 17  
Présents : 15  
Votants : 16**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

**PRÉSENTS :** ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LÉBOUC Jacky, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick

**ABSENTS ET EXCUSÉS :** LEFFRAY Stéphane  
Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Vu les articles L216-2, L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,  
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriales,  
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune,  
Vu la délibération N°202502/03 du 04 février 2025 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,  
Vu les lignes directrices de gestion établies par le maire de Saint-Georges-Du-Bois, après avis du CST,  
Vu l'arrêté 2025-10 du 6 février 2025 établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

Emploi	Grade actuel	Nouveau grade
Agent polyvalent (accueil périscolaire, cantine, entretien des locaux)	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 2 <sup>ème</sup> classe
Agent polyvalent services techniques	Adjoint technique	Adjoint technique ppal de 2 <sup>ème</sup> classe
Aide cuisine scolaire	Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> classe
Agent des écoles maternelles	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation ppal 2 <sup>ème</sup> classe

Les crédits correspondants sont prévus et inscrits au budget.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU



Date de publication : 02/04/2025